

Concours Innovation – 6^{ème} édition Salon nautique de Paris 2022

Le Concours en quelques mots

La filière nautique française a toujours été portée par un fort esprit d'innovation, mû par la recherche incessante d'améliorer qualités techniques et plaisir de la pratique. Fidèle à cette tradition qui valorise le savoir-faire et l'excellence française, la Fédération des Industries Nautiques (FIN) organise depuis 2017, au sein du Salon nautique de Paris, un concours national.

Une opportunité unique, au sein du plus grand rendez-vous nautique français, pour les entreprises comme les start-ups, de valoriser les nouveaux produits et services destinés à être mis sur le marché, local comme international.

Fort de ses 1000 professionnels et ses 200 000 visiteurs, le Nautic est la référence qui concentre toutes les attentions pour faire de l'innovation d'aujourd'hui, la pratique de demain. **Unique en son genre, ce concours a ainsi été pour beaucoup de lauréats l'occasion d'écrire les premières lignes de belles histoires entrepreneuriales**

La 6^{ème} édition de ce concours entend une nouvelle mettre en lumière le dynamisme de toutes les entreprises du secteur. Constructeurs, motoristes, équipementiers, services, marinas, glisse, tourisme ... peu importe la taille de l'entreprise, son âge, **le premier critère pour y concourir est conditionné à une activité aquatique** (mer comme lac ou rivière...). Consciente des enjeux actuels pour allier développement des pratiques et intégrité du milieu naturel, la FIN a également souhaité que **tout projet présenté puisse participer concrètement à la transition écologique tout en rendant le nautisme accessible au plus grand nombre quels que soient l'âge et l'expérience du pratiquant.**

A la clé

A l'issue d'une première phase de sélection à l'automne, une dizaine de porteurs de projets sera retenue pour participer à la finale qui se déroulera pendant le Salon nautique de Paris (du 3 au 11 décembre 2022).

Les finalistes disposeront pendant toute la durée du Salon nautique d'un espace d'exposition commun à l'ensemble des projets retenus.

Les lauréats désignés à l'issue de la finale (une session de pitch sur la scène Nautic samedi 10 décembre 2022) se verront offrir par la Fédération des Industries Nautiques et le Nautic une surface d'exposition de 9m², lors de l'édition 2023 du salon.

Règlement du Concours Innovation 2022

1. Périmètre du concours

Le concours s'adresse à des entreprises ou à des groupements d'entreprises, quelle que soit leur taille.

Elles doivent présenter une innovation :

- En lien avec les pratiques nautiques, soit une activité pratiquée sur l'eau ou sous l'eau (mer, lacs, rivières, etc...);
- Qui s'inscrit dans un processus ayant une vocation entrepreneuriale ;
- Qui participe à la transition écologique de la filière et/ou à rendre le nautisme plus accessible.

Chaque innovation proposée doit :

- Être réaliste financièrement et viable économiquement ;
- Respecter les législations françaises et européennes ;
- S'appuyer sur des données vérifiables et honnêtes dont le jury pourra prendre connaissance sur simple demande.

Les porteurs de projets doivent obligatoirement détenir la totalité des droits de propriété intellectuelle du produit ou service présenté.

2. Périmètre des innovations

2.1. Les innovations peuvent être des produits ou des services.

2.2. Les innovations pourront être incrémentales ou de rupture :

- Si elle est incrémentale, il s'agira de définir une continuité dans l'apport de l'innovation comme une amélioration progressive des produits ou des services existants.
- Si elle est de rupture, il s'agira de présenter un produit ou un service aux caractéristiques nouvelles.

2.3. Les innovations pourront être au stade de prototype :

Un prototype doit répondre à la définition de l'OCDE, c'est-à-dire : *un modèle original, possédant toutes les qualités techniques et toutes les caractéristiques de fonctionnement d'un nouveau produit. Il s'inscrit dans une des phases de R&D et de conception d'un produit ou d'un service.*

- Le prototype présenté au concours devant s'inscrire dans une réalité entrepreneuriale, l'intérêt économique du projet sera un facteur déterminant.
- A minima, une maquette (y compris numérique) est attendue.

2.4. Dans le cas où les innovations sont en phase de commercialisation, celle-ci devra avoir débuté après le 1^{er} janvier 2022.

3. Rétroplanning du Concours Innovation 2022

- La réception des dossiers de participation au concours est ouverte jusqu'au **7 octobre 2022 inclus**.
- Les porteurs de projets veilleront à **remplir le dossier de candidature et à fournir les illustrations demandées**. Ces éléments sont à télécharger sur la page dédiée du Concours Innovation du site du Nautic :
<https://www.Salonnautiqueparis.com/fr/programmation/concours-d-innovation-nautique>
- La sélection des innovations retenues pour la finale du Concours Innovation 2022 sera communiquée le **27 octobre 2022**.
- Les porteurs de projets sélectionnés pour la finale du Concours Innovation 2022 devront confirmer au plus tard le **2 novembre 2022** leur participation à la finale ainsi que leur présence sur l'espace d'exposition du Nautic 2022.
Pour cela ils complèteront la Demande de Participation du Nautic 2022.
 - Pour les porteurs de projets exposants du Nautic 2022 aucun montant ne sera perçu.
 - Pour les porteurs de projets non-exposants du Nautic 2022, seuls les frais fixes d'un montant de 490€HT seront dus. Ils incluent :
 - 3 accès permanents au Nautic 2022,
 - L'assurance dans les conditions définies au chapitre 10 du Règlement Général de la Demande de Participation,
 - La présentation de votre société sur le site internet du Salon et la mise en ligne de vos communiqués de presse sur votre portail exposant,
 - L'accès et l'utilisation du service de presse,
 - L'utilisation du Kit Media du Nautic pour vos communications,
 - Le référencement dans le catalogue officiel du Salon de votre société, la position du stand du Concours Innovation sur les plans.
- L'installation sur le stand du Concours Innovation se fera le **vendredi 2 décembre 2022 de 9h à 12h** dans le hall 1 du Nautic – Porte de Versailles.

4. Conditions de participation

Les finalistes s'engagent à être présents ou à être représentés lors de la finale du Concours Innovation qui se déroulera sur la grande scène du Nautic **le samedi 10 décembre 2022**.

Les porteurs de projets retenus pour la finale, et de surcroit les lauréats, s'engagent à mentionner « Concours Innovation du Nautic 2022 » dans toute communication effectuée à propos du service ou du produit ayant participé au concours, préalablement comme postérieurement au concours. La « communication » visée concerne tous les supports de communication ou de promotion du produit ou service en compétition sur support imprimé ou numérique.

La mention « Concours Innovation du Nautic 2022 » devra apparaître comme suit sur les supports :

- Avant la cérémonie de remise des prix :

« *Produit (ou Service) présenté au Concours Innovation du Nautic 2022* », obligatoirement associée au logo du concours 2022 (qui vous sera communiqué ultérieurement).

- Après la cérémonie de remise des prix :
 - Si le Produit (ou le Service) est l'un des lauréats :
« *Produit (ou service) lauréat du Concours Innovation du Nautic 2022* » obligatoirement associée au logo du concours 2022 (qui vous sera communiqué ultérieurement).
 - Si le Produit (ou service) n'est pas l'un des lauréats :
« *Produit (ou Service) présenté au Concours Innovation du Nautic 2022* », obligatoirement associée au logo du concours 2022 (qui vous sera communiqué ultérieurement).

5. Stand du Concours Innovation

Le Nautic mettra à la disposition des finalistes retenus une surface d'exposition commune dans le Hall 1 de la Porte de Versailles. Cet espace disposera d'un desk d'accueil et d'un(e) hôte(sse) dédié(e) afin de renseigner les visiteurs. L'alimentation électrique sera fournie.

Le salon réalisera un livret de présentation des différents produits et services présentés au sein de l'espace. Les lauréats disposeront également de l'accompagnement du service de communication (médias, web etc...).

IMPORTANT - Les finalistes et/ou leur(s) partenaire(s) prendront à leur charge : la scénographie, les éléments de construction, l'éclairage, l'audio/vidéo, etc. devant servir à la présentation de leur innovation aux visiteurs/professionnels/média.

6. Jury du Concours Innovation

2 jurys différents interviennent dans le cadre du Concours Innovation :

- Le jury de présélection qui arrête la liste des innovations retenues pour la finale du Concours Innovation 2022. Ce jury est composé de professionnels et journalistes ayant une grande connaissance des pratiques nautiques et de leur diversité.
- La composition du jury de la finale du Concours Innovation sera annoncée durant l'ouverture du Nautic 2022.

3-11 DEC 2022
PARIS
SALON
Nautic

ANNEXE

3-11 DEC 2022
PARIS
SALON
Nautic

Nautic SALON
CONCOURS
INNOVATION

Nautic SALON
CONCOURS
INNOVATION

3-11 DEC 2022
PARIS

SALON
Nautic

3-11 DEC 2022
PARIS

SALON
Nautic CONCOURS
INNOVATION

LE CONCOURS NATIONAL
POUR LE NAUTISME DE DEMAIN

EXPOSITION
DES FINALISTES
AU SALON NAUTIQUE DE PARIS

GRANDE FINALE
SUR LA SCÈNE NAUTIC

SAMEDI 10 DECEMBRE

Vous avez jusqu'au 7 octobre pour candidater sur
salonnautiqueparis.com

Partenaire officiel

V O L V O



NAUTIC
FESTIVAL

